LIVRET D'ACCUEIL

LYCEE DE L'ERDRE

RENTREE 2023-2024

Tél. : 02 40 72 49 49 – Courriel : contactlycee@ec-erdre.fr
Site de l'ensemble scolaire - www.ec-erdre.fr

Entrée administrative : 13 rue du Général Leclerc – NORT SUR ERDRE

Entrée des élèves : boulevard Pasteur – NORT SUR ERDRE

1. DATES IMPORTANTES

1.1. Date de rentrée

La rentrée aura lieu par le grand portail vert, boulevard Pasteur :

- **Pour les 4ème Pro, 3ème Pro : le lundi 4 septembre à 8h10,**

- **Pour les 2nde pro : le lundi 4 septembre à 9h05,**

- ***Accueil des internes toutes classes confondues : le lundi 4 septembre,***
  - *L'accueil des élèves internes de **2GT et 2pro se fera lundi 04/09 entre 8h00 et 9h00**.*
  - *L'accueil des élèves internes de **1ère et Tle toutes filières confondues se fera lundi 04/09 à 18h00**.*

- **Pour les 1ères et les terminales : le mardi 5 septembre à 9h05**

Prévoir un cadenas, le jour de la rentrée, pour le casier afin de mettre en sécurité les effets personnels.

1.2. Horaires des cours et d'ouverture

Le site est ouvert du lundi au vendredi de 7h30 à 18h30.

Pour les classes de BAC PRO les cours sont assurés du :
- Lundi, Mardi, Jeudi et Vendredi de 9h05 à 18h00 au plus tard
- Mercredi de 9h05 à 13h00

Pour les classes de 4ème Pro et 3ème Pro, les cours sont assurés du :
- Lundi, Mardi, Jeudi et Vendredi de 8h10 à 16h00 au plus tard
- Mercredi de 8h10 à 12h05

1.3. Rencontres parents/professeurs

L'établissement organisera des rencontres entre parents, élèves et professeurs sous forme d'entretiens individuels en décembre ou janvier.

1.4. Stages

Les dates de stages pour les différentes filières et les lettres d'engagement, puis les conventions de stage sont sur le site internet du lycée : http://www.ec-erdre.fr/lycee_upload_stages.html

1.5. Vacances scolaires

TOUSSAINT	Du 21 octobre au 05 novembre 2023
NOEL	Du 23 décembre 2022 au 07 janvier 2024
HIVER	Du 24 février au 10 mars 2024
PRINTEMPS	Du 20 avril au 05 mai 2024
PONT ascension	Du 08 au 12 mai 2024
ETE	Le 06 juillet 2024

2. SUIVI DU JEUNE

2.1. Absences – Retards

Toute absence ou retard imprévu doit être signalé avant 10h à la vie scolaire le jour même par téléphone au **02.40.72.49.49** ou via EcoleDirecte ou par mail viescolaire@ec-erdre.fr

Une absence prévue doit faire l'objet d'une demande d'autorisation écrite **via le carnet de liaison uniquement**, précisant le motif.

Dans tous les cas, à son retour dans l'établissement, l'élève doit passer à l'accueil de la vie scolaire justifier son absence.

Toutes ces demandes **doivent être émises par le responsable légal.**

2.2. Carnet de liaison

Le carnet de liaison est numérique et accessible via Ecole Directe.

Les professeurs et la vie scolaire l'utilisent pour toute communication sur le travail, le comportement. Les responsables de l'élève peuvent aussi l'utiliser pour demander un rendez-vous avec les professeurs.

Le carnet de liaison sera aussi utilisé pour notifier les absences et retards. **Vous devez le consulter très régulièrement.**

2.3. Ecole directe

Vous avez la possibilité de consulter toutes les informations de votre enfant : les messages, les calendriers, les évènements, les notes, les bulletins, les absences, les retards sur ce site :

www.ecoledirecte.com

Pour les nouvelles familles et nouveaux élèves, nous vous communiquerons par mail ou sms avant la rentrée vos codes d'accès.
Pour les nouveaux élèves de 4ème pro et 3ème pro, les codes d'accès seront donnés à la rentrée en version papier.

Les certificats de scolarité *(début septembre)* **et les relevés de notes seront disponibles sur le site EcoleDirecte -** Documents.

2.4. Comptabilité

Un seul relevé de frais annuel familial vous sera communiqué sur EcoleDirecte.

Comptabilité facturation :
- Catherine CLOUET – **02 28 30 30 71** – cclouet@ec-erdre.fr

Règlements :
- Christelle PLAYOUST **- 02 28 30 30 70** – cplayoust@ec-erdre.fr

2.5. Conseil de classe

Le conseil de classe se réunit une fois par trimestre pour faire le bilan de la classe et du travail de l'élève.
Les membres qui composent ce conseil sont les suivants :
- La directrice adjointe et/ou le directeur des études
- Le professeur principal
- L'équipe pédagogique
- Les élèves délégués
- Les parents correspondants élus lors de la réunion de rentrée avec les familles

2.6. Rencontre avec un professeur

Le professeur principal est votre interlocuteur privilégié. Il vous renseignera sur la scolarité et le comportement de votre enfant.

Vous pouvez prendre rendez-vous avec lui ou avec un autre membre de l'équipe pédagogique par l'intermédiaire du carnet de liaison.

3. CONTACTS

Vie scolaire (absences-retards-retenues)	02.40.72.49.49	viescolaire@ec-erdre.fr
Secrétariat	02.40.72.49.49	contactlycee@ec-erdre.fr
Chef d'établissement	Mr TEXIER	jntexier@ec-erdre.fr
Directrice Adjointe	Mme LANDREAU	ilandreau@ec-erdre.fr
Directrice des Etudes 4ème – 3ème	Mme LUCAS	alucas@ec-erdre.fr
Directeur des Etudes STAV	Mr HANNOUN	rhannoun@ec-erdre.fr
Directrice des Etudes SAPAT	Mme PERRAY	sperray@ec-erdre.fr
Directrice des Etudes TCVA	Mme LANDREAU	ilandreau@ec-erdre.fr
Animatrice pastorale	Mme CLEMENT	eclement@ec-erdre.fr
Service administratif	Mme EVIN Mme MAUDET	kevin@ec-erdre.fr mmaudet@ec-erdre.fr
Service comptabilité - bourses	Mme CLOUET Mme PLAYOUST	cclouet@ec-erdre.fr cplayoust@ec-erdre.fr
APEL St Christophe		apelstchristophe@ec-erdre.fr